



## FICHE D'ADHÉSION AU PAJ

### Identité de l'adhérent :

NOM\* : \_\_\_\_\_ Prénom(s)\* : \_\_\_\_\_

Date de naissance\* : \_\_/\_\_/\_\_\_\_

Adresse\* : \_\_\_\_\_

Code postal\* : \_\_\_\_\_ Commune\* : \_\_\_\_\_

Téléphone\* : \_\_\_\_\_ Courriel\* : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

J'accepte que la Direction Scolaire Jeunesse et Sport m'informe des actualités du PAJ par :

SMS       Whatsapp

### Renseignements sur la famille\* :

#### RESPONSABLE LÉGAL

NOM\* : \_\_\_\_\_ Prénom(s)\* : \_\_\_\_\_

Adresse\* : \_\_\_\_\_

Code postal\* : \_\_\_\_\_ Commune\* : \_\_\_\_\_

Téléphone\* : \_\_\_\_\_ Courriel\* : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

### Autorisation parentale\*

Je soussigné : ..... responsable légal de l'enfant, certifie avoir pris connaissance des conditions générales de fonctionnement du PAJ (horaires, tarifs, modalités d'inscription aux activités et sorties...) et autorise mon enfant : ..... à se rendre librement au PAJ pour participer aux activités de son choix et à être en autonomie pendant les sorties.

La responsabilité de l'équipe d'encadrement ne pourra être engagée dès lors que l'enfant aura quitté la structure de son propre fait.

J'autorise mon enfant à participer aux activités, sorties, stages prévus par la Direction Scolaire Jeunesse et Sport selon le planning établi avec les jeunes et le cas échéant, à être transporté par les moyens de déplacements mis en place.

### Publication\* :

J'autorise mon enfant à être filmé, photographié et autorise la diffusion dans le cadre d'activités municipales.

Je n'autorise pas.

J'accepte que les photos et films de mon enfant soient diffusés sur le journal et les brochures de la ville	J'accepte que les photos et films de mon enfant soient diffusés sur le site Internet de la ville	J'accepte que les photos et films de mon enfant soient diffusés sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, X) de la ville
<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Oui
<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non

Date : \_\_/\_\_/\_\_\_\_ Signature du responsable légal

(Précédée de la mention « lu et approuvé »)

\* Les informations signalées par un astérisque sont indispensables au traitement de votre demande

Réf. : DSJS/TC/26072024

## Le PAJ

L'adhésion au Point Accueil Jeunes est valable de septembre 2025 jusqu'à fin août 2026

Pathusiens : 15€/an ; Extérieurs : 20€/an.

Pour tout règlement, se présenter à la Direction Scolaire Jeunesse et Sport.

Uniquement par chèque, mettre à l'ordre de « REGIE 560202-R unique scolaire st Pathus ».

### Pièces obligatoires à fournir pour l'inscription au PAJ :

- Photocopie de son carnet de vaccinations
- Fiche sanitaire remplie et signée
- Attestation d'assurance responsabilité civile
- Justificatif de domicile du responsable légal de moins de 3 mois

### Concernant le PAJ :

- Horaires d'ouverture : tous les mercredis de 14h à 19h et pendant les vacances scolaires (selon les activités et sorties prévues).

**Note importante :** Tout objet de valeur, tels que portable, tablette... sont sous la responsabilité de l'adhérent. En cas de perte ou de vol, la Direction Scolaire Jeunesse et Sport ne dédommagera pas l'objet en question.